



L'industrie dans les territoires

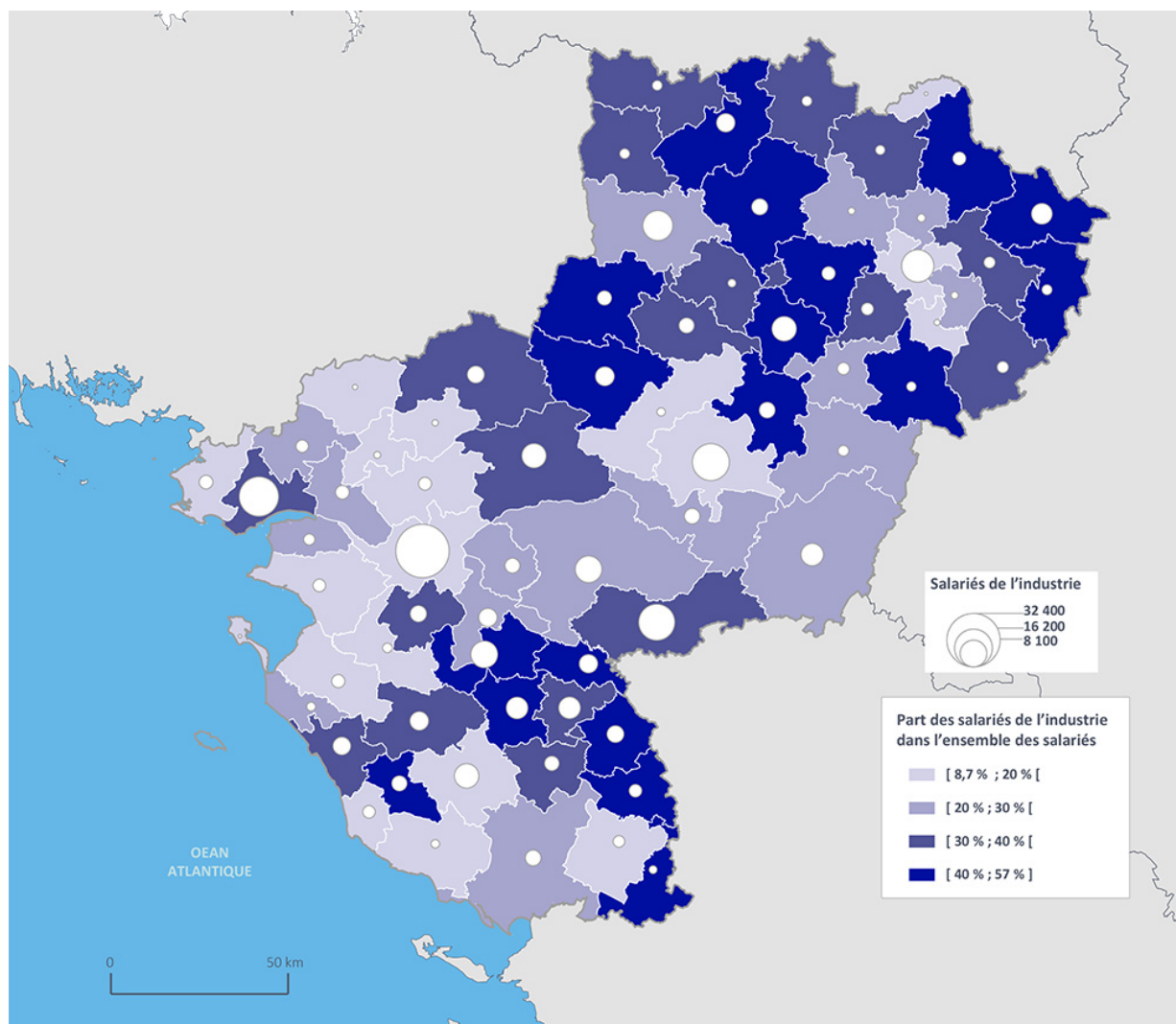
Une présence dans l'ensemble des espaces régionaux

L'industrie irrigue l'ensemble de la région

En Pays de la Loire, l'industrie est présente dans de nombreux territoires, employant à elle seule parfois plus de 40 % des salariés du secteur privé : 18 EPCI sur les 69 de la région, principalement situés dans des zones rurales où les emplois de services sont moins présents comme en Vendée, Mayenne, Sarthe et nord Maine-et-Loire.

A l'opposé, les plus grandes agglomérations concentrent moins d'emplois dans l'industrie car les emplois de services y sont plus développés. Ceci n'empêche cependant pas ces territoires d'abriter un grand nombre d'emplois industriels : Nantes, Saint-Nazaire, Angers, Cholet, Le Mans ou Laval. Les agglomérations de Cholet et Saint-Nazaire abritent de surcroît plus du tiers de leurs salariés dans l'industrie pour seulement 10 % à Nantes, 14 % à Angers.

Les salariés de l'industrie dans les intercommunalités des Pays de la Loire



Source : Acooss-Urssaf, données 2023

L'industrie agroalimentaire, première activité industrielle dans de nombreux territoires

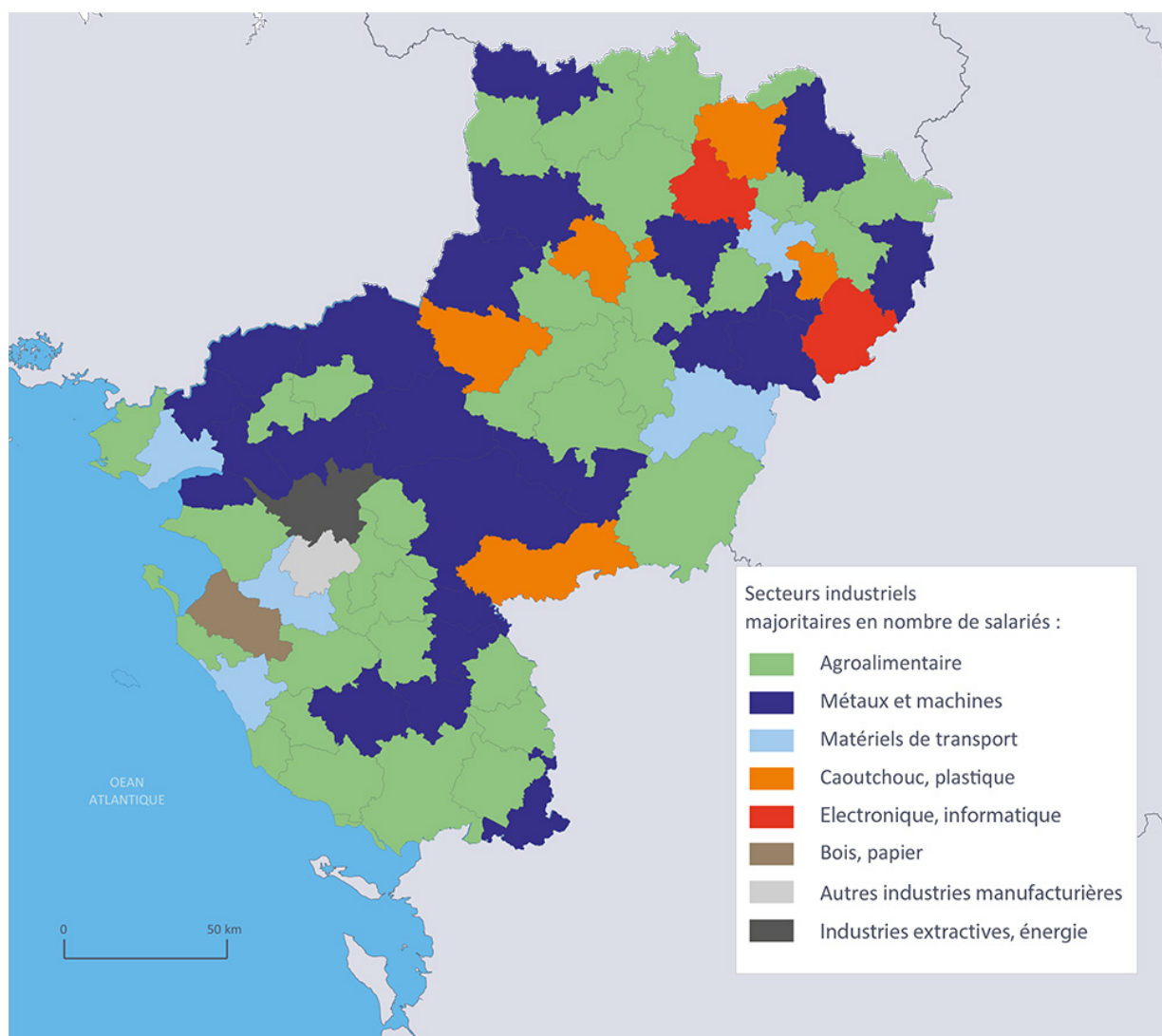
L'agroalimentaire est la principale industrie de la région. Pour autant, les territoires ligériens abritent aussi de nombreux autres secteurs industriels. L'analyse du principal secteur industriel employeur de main-d'œuvre à l'échelle de chaque intercommunalité de la région révèle des grandes tendances :

- L'agroalimentaire, premier secteur industriel régional, est le premier employeur industriel dans 32 des 69 EPCI de la région et ce dans les 5 départements. Ce secteur s'appuie très largement sur les ressources agricoles du territoire, en assurant la transformation des matières premières agricoles produites en région. Les PME comme les grands groupes contribuent à ce dynamisme. Dans certaines intercommunalités, il s'agit même de la quasi seule activité industrielle : 91 % des salariés dans la CC de la région de Blain, 80 % dans la CC Océan Marais de Monts et même 61 % dans celle de Sablé-sur-Sarthe.
- La métallurgie et la fabrication de produits métalliques sont la deuxième activité industrielle régionale et maillent également une grande partie du territoire et ressortent comme le premier employeur industriel de 22 EPCI. Elle représente même 56 % des salariés de l'industrie de la CC du pays d'Ancenis.

A côté de ces secteurs majeurs, quelques territoires affichent des spécificités, souvent historiques :

- Les autres matériels de transport (aéronautique, naval) dans l'agglomération de Saint-Nazaire (56 % des salariés de l'industrie), dans la CU du Mans (27 %) via l'automobile, dans la CC du Pays de Saint-Gilles-Croix-de-Vie (32 %) via le nautisme ;
- Le caoutchouc et le plastique dans l'agglomération de Cholet, la CC Anjou Bleu Communauté, la CC du Sud Est du Pays Manceau, la CC Haute Sarthe Alpes Mancelles et celle du Pays de Meslay-Grez ;
- La fabrication de machines en particulier de matériels de levage autour d'Ancenis et de machines pour l'agroalimentaire au sud d'Angers ;
- La fabrication d'équipements électriques notamment dans la CC de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé (72 %) et la CC Loir-Lucé-Bercé (27 %).

Les principales activités industrielles dans les intercommunalités des Pays de la Loire



Source : Acooss-Urssaf, données 2023

